



Réunion du 30 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente janvier 18 heures 00, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques CHARRON Maire de Vatteville-la-Rue

Etaient présents : Sylvain SOMON, Jeannine DANGER (jusqu'à 18 h 45), Michèle DESRUES, Philippe LEPRINCE, Mireille AGNES (jusqu'à 20 h 00), Séverine GUILLOT, Simon GLATIGNY, Sonia BOULHAN, Didier EMERALD, Isabelle DESAUBRY

Absents excusés : Néant

Absents : Christian DARRICARERE, Loïc LANGRUME, Amandine DIONNET, Véronique BOCCA, DANGER Jeannine à partir de 18 h 45, Mireille AGNES à partir de 20 h 00

Procuration : Néant

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Michèle DESRUES

Secrétaire auxiliaire : Maïté MILLON, Secrétaire Générale de Mairie

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 15 et procède à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour

- **APPROBATION DU DERNIER PROCES-VERBAL**
- **NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
1 POINT AJOUTE : Don de matériel informatique et électronique par Caux Seine Agglo

Ressources humaines

- Tableau des emplois

Budget

- Fonds de concours (solde)

Patrimoine

- Eglise : informations sur les fouilles
- Eglise : choix de l'architecte (délibération)
- Eglise : facturation baie n°8 (délibération)
- Don de matériel informatique et électronique par Caux Seine Agglo

Vie locale

- Jumelage Jork : demande financement (délibération)
- Lycée agricole d'Offranville : lettre de soutien (délibération)
- Bilan de la tempête GORETTI

Environnement

- Extension périmètre Natura 2000

Questions diverses

Prochaine réunion du conseil municipal : 27 février 2026

Ressources Humaines

DEL 30-01-26/01

Délibération portant mise à jour du tableau des emplois à la suite de la mise à la retraite

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2026

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des emplois,

Le Maire propose à l'assemblée :

- la **création** d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps non-complet (25 heures)
- la **suppression** d'un emploi d'adjoint technique à temps complet

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré,

DECIDE :

D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1^{er} février 2026

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012 article(s) 6413

ADOPTE : à l'unanimité des présents la création du poste de 25 heures

Adopte à l'unanimité des présents la suppression du poste à temps complet Sauf Mme DANGER Jeannine qui émet un avis négatif à la suppression du poste à temps complet

Budget

Fond de concours

DEL 30-01-26/02

Monsieur le Maire expose ce qui suit : Le solde sur l'enveloppe allouée à la commune est de 670.63 €, cette somme sera sollicitée auprès de Caux Seine Agglo au titre « des dépenses versées par notre commune au SIVOS pour l'année 2024 »

Après discussion, le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents : un courrier sera adressé à Madame la Présidente de Caux Seine Agglo

PATRIMOINE

Eglise : informations sur les fouilles

Monsieur le Maire informe ce qui suit : un arrêté préfectoral a été pris le 12 décembre 2025, pour une opération de diagnostic archéologique préventive à l'Eglise Saint Martin d'une surface de 17 m²

Le diagnostic sera réalisé par ouverture d'une fenêtre de 17 m² sous le dallage du transept nord de l'église et jusqu'à la base du mur du collatéral nord de la nef.

DEL 30-01-26/03

Eglise : Désignation d'un cabinet de maîtrise d'œuvre pour la poursuite de la restauration générale de l'église Saint Martin de Vatteville-la-Rue classée au titre des monuments historiques et demande de subvention

Visas :

Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les dispositions de la procédure adaptée en marchés publics

Vu le rapport d'analyse des offres

Considérant, la commune a décidé de poursuivre la restauration des parties hautes de la nef et les vitraux du chœur,

L'ancien accot cadre étant caduque, la commune a dû relancer une consultation de maîtrise d'œuvre, mise en ligne sur l'ADM 76 et à la date de remise des offres du 16 janvier 2026, la commune a réceptionné une offre, celle de NASCA, représentée par JUDICAEEL DE LA SOUDIERE NIAULT. L'analyse de l'offre a été confiée à notre A.M.O. Charlotte BISOGNANI.

La commune, après avoir délibéré,

Attribue le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet NASCA pour un montant de 52 440 € HT (base et mission OPC incluse) soit 62 928 € TTC

Autorise Monsieur le Maire à solliciter sur la base de ces montants des dossiers de demande de subvention au taux le plus élevé possible, auprès de la DRAC, l'ETAT, le DEPARTEMENT, la REGION et tout autre fond de concours.

Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires à l'exécution de ce marché et dossiers de demande de subvention en lien avec son A.M.O.

Eglise : facturation baie n°8

Monsieur le Maire expose ce qui suit : l'entreprise ARTENE a facturé des travaux notifiés en août 2020 (note d'honoraire n°13) mission double verrière baie n°8

Après discussion Monsieur le Maire souhaite que cette entreprise communique le bon de commande

DEL 03-02-26/04

Matériel informatique : don de matériel informatique et électronique par Caux Seine Agglo

Monsieur le Maire expose ce qui suit : suivant la délibération du 15 décembre 2025 de Caux Seine Agglo,

Considérant que dans le cadre de sa politique annuelle de renouvellement du parc informatique et électronique, Caux Seine Agglo, en collaboration avec les communes membres du service

commune informatique, souhaite conclure une convention multipartite de don avec l'association CLIPS Ressources.

Après discussion, le conseil municipal, accepte à l'unanimité des présents et charge Monsieur le Maire à signer la convention.

Vie Locale

Jumelage Jork : demande de financement

Monsieur le Maire expose ce qui suit : Le comité de Jumelage s'est réuni dernièrement Michèle DESRUES souhaite connaître le nombre d'enfants qui participeront à ce voyage, Simon GLATIGY suggère que les familles en difficulté se mettent en relation avec le CCAS Ce point sera de nouveau discuté à une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Vie Locale

DEL 30-01-26/05

Lycée agricole d'Offranville :

Monsieur le Maire expose ce qui suit : Le lycée professionnel Jean-Rostand d'Offranville apprenait le 13 novembre dernier la fermeture envisagée à partir de la rentrée 2026 du CAP productions horticoles et du baccalauréat professionnel conduite de productions horticoles. Après discussion le conseil municipal, à l'unanimité des présents, soutient le maintien de la filière horticole au Lycée Professionnel Jean Rostand d'Offranville.

Vie Locale

Bilan de la tempête GORETTI

Départ de Mme Mireille AGNES

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Le 16 janvier 2026 le Plan Communal de Sauvegarde était déclenché, la tempête GORETTI sévissait sur le département, arbres couchés, plus d'électricité durant plusieurs heures, plus d'eau dans plusieurs secteurs de la commune, des dégâts sur les bâtiments communaux : église, salle des fêtes, école

Un dossier de déclaration de sinistre a été ouvert auprès de l'assurance la SMACL, un expert a été mandaté par l'assurance.

Environnement

Natura 2000

Monsieur le Maire expose ce qui suit : le 27 janvier 2026 Caux Seine Agglo après avoir délibéré donne un avis défavorable aux trois projets d'extension du site Natura 2000 « Estuaire de la Seine, Estuaire et marais de la basse Seine et Boucle de la Seine aval

Questions et informations diverses :

Food Truck : Monsieur le Maire a donné l'autorisation à la Cabane de Lily de s'installer au parking de la salle des fêtes les mardis soir

Le 31 janvier 2026, la réunion de l'association Pomologique de Haute-Normandie se déroulera à la salle des fêtes (A.P.H.N)

Plantations de jeunes plants : M. Philippe LEPRINCE informe le Conseil Municipal que 15 000 plants ont été plantés

4 moutons en divagation dans la forêt : Monsieur le Maire rappelle que c'est une gestion quotidienne qu'il doit gérer avec les services de l'ONF

Confrérie de la Charité : une note de présentation est remise aux conseillers municipaux, Mme Isabelle DESAUBRY indique qu'il s'agit d'un projet.

Remerciements :

Monsieur le Maire donne lecture des remerciements des familles à la suite du décès de :

Mme Josette MASSON

Mme Ginette DOUGUET

Remerciements de Mme Brigitte LAURENT, pour le soutien qu'elle a eu lors de la tempête GORETTI

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire, déclare la séance close. Délibéré en séance les jours mois et an susdits. La séance est levée à 20 heures 20

Le Maire,

Jacques CHARRON

La secrétaire de séance,

Michèle DESRUES